

Public

- Salariés, demandeurs d'emploi, indépendants, souhaitant faire reconnaître leur expérience (professionnelle et personnelle) en lien avec la certification visée

Prérequis

- Avoir exercé une activité professionnelle et/ou personnelle en rapport avec les compétences associées à la certification visée
- Titulaire de la catégorie B du permis de conduire, du BEPECASER, d'un certificat médical en cours de validité attestant que les conditions d'aptitude physique mentionnées à l'article R. 212-2 du code de la route sont remplies. Le candidat présente au jury les originaux des documents

Modalités d'admission

- Aucune en dehors des prérequis

Délai d'accès

- Entrée permanente

Durée

- 14 h 00 sur une amplitude de 4 à 12 mois

Modalités et méthodes pédagogiques

- Présentiel

Qualité des accompagnateurs

- Diagnostic de faisabilité réalisé par un accompagnateur spécialiste de la VAE

Documents remis

- Sans objet

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation

Nous contacter

www.aftral.com
0809 908 908



VAE TP Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (ECSR)

Diagnostic de Faisabilité / Validation

Objectifs généraux

- Valider le Titre Professionnel Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière :
 - Former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives, dans le respect des cadres réglementaires en vigueur
 - Sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement

Les plus de la prestation



- Conseil à la constitution du dossier de faisabilité
- Organisation de la présentation à la session de validation
- Possibilité d'un accompagnement post VAE en cas d'échec à la session de validation

Mode d'évaluation des acquis

- Evaluation finale sanctionnée par le passage d'épreuves de validation devant un jury de professionnels

Validation

- Validation totale : TP Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (ECSR)
- Validation partielle : le ou les bloc(s) de compétences validés constitutifs de la certification visée
- Niveau : 5
- Equivalences, passerelles, débouchés : <https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rncp/35329>
- Code RNCP : 35329
- Certificateur : Ministère du travail du plein emploi et de l'insertion (date de décision : 29/04/2021)
- Code Certif Info : 110499



Agrément

- DREETS

PROGRAMME

N° SEQUENCE		DUREE
0	Accueil et présentation de la démarche VAE	/
- Présentation des différentes étapes - Modalités pratiques		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ou bureau entretien

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	Renseigner le dossier de faisabilité et le déposer auprès de l'organisme certificateur	3 h 30
Diagnostic : définition et faisabilité du projet de VAE - Analyse du CV et des expériences du candidat - Choix de la certification - Identification des expériences à retenir pour la constitution du dossier de faisabilité/recevabilité - Aide à la constitution du dossier de faisabilité/recevabilité - Modalités de dépôt auprès du certificateur		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
2	Valider la certification visée	10 h 30
Passage devant le jury d'évaluation - Mise en situation Professionnelle - Présentation du Dossier Professionnel - Entretien final		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia